



## Notice d'utilisation et de montage Des tentes LPTENT

Nous vous remercions d'avoir sélectionné notre produit.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les caractéristiques de nos produits et sur nos préconisations pour leur bon usage.

Dans un objectif de sécurité, l'utilisateur de nos produits doit respecter la présente notice d'utilisation, qui concerne le montage des tentes.

### 1) Caractéristiques des produits et préconisation d'usage

#### A/ Tente type : pliante / tubulaire

Nos tentes ont des résistances différentes d'une gamme à l'autre. Il convient de savoir qu'une tente a une prise au vent plus ou moins importante suivant sa hauteur, le nombre de poteaux, de murs et suivant la résistance des matériaux utilisés. Les résistances des tentes indiquées dans nos catalogues sont données à titre indicatif, et dépendent de plusieurs facteurs (force du vent, résistance du sol...). Il appartient à l'utilisateur de choisir sa tente en fonction de ses besoins.

Afin d'obtenir une stabilité maximale, il est conseillé de monter la tente avec :

- un double lestage à chaque pied,
- un arrimage à chaque angle par l'armature, et non pas à la toile,
- la sangle étant au moins à un mètre du pied en diagonale,
- le piquet qui sert d'attache à la sangle étant suffisamment ancré dans le sol pour obtenir une résistance d'au moins 150kgs à l'arrachement.

Le matériel de montage rapide ne doit pas être utilisé la nuit sans surveillance et/ou de façon permanente dans la mesure où il s'agit d'un matériel à usage ponctuel et non permanent.

Les résistances structurelles de nos tentes sont testées avec un lestage et un arrimage maximum.

Nous recommandons l'équipement de sécurité maximum (double lestage + arrimage avec des piquets de 80cm x 0.25 cm de diamètre) dans un sol à résistance de 300/400 kg à l'arrachement (genre terrain caillouteux concassé damé sec) à plus forte raison si le matériel doit rester monté de façon prolongée ou la nuit sans surveillance.

Les données techniques concernant la résistance au vent ne sont données qu'à titre indicatif. Une évacuation et un démontage du matériel doivent être impérativement effectués avant que le vent n'atteigne la vitesse maximum autorisé pour chaque série de tente (suivant données catalogue). Vous devez ordonner une évacuation des occupants avant que le vent n'atteigne entre 50km/h et 100km/h. (suivant la série de tente utilisée)

Ne pas confondre la résistance autorisée et la résistance mécanique.

En aucun cas le kit d'arrimage livré avec nos tentes ne saurait garantir une résistance maximum.

La résistance de la tente varie en fonction de son lestage et de son arrimage.

Par exemple pour une 3x3 9 M<sup>2</sup> à 4 pieds:

- l'utilisation d'un lestage de 15 kg offre une résistance à un vent d'environ 20 m/h,
- l'utilisation d'un lestage de 30 kg offre une résistance à un vent d'environ 35km/h,
- l'utilisation d'un lestage de 30 kg avec un système de haubanage offre dans un sol moyen une résistance maximum avec un effort à l'arrachement de 200/300 kg par piquet (selon la limite propre du matériel suivant nos données catalogue).

## 2) Stabilité du sol et préconisation d'usage

Nous attirons votre attention sur le fait que la stabilité du sol et l'arrachement est très variable d'un terrain à l'autre. Par exemple :

- un sol en sable a un très faible pouvoir d'arrachement
- un sol en terre damée (genre stade sans pluie) a une résistance conséquente
- un sol caillouteux concassé damé à une bonne résistance
- un sol enrobé a une très bonne résistance

Il convient donc, dans le doute, de faire intervenir un géotechnicien pour connaître la nature du sol et auquel cas, utiliser un dynamomètre pour connaître l'effort à l'arrachement. La taille du piquet nécessaire dépend directement de la nature du sol. Les piquets livrés avec nos tentes ne doivent être utilisés que pour les platines de poteaux afin d'éviter que les poteaux s'écartent sous la pression du vent contre les murs.

Il est donc nécessaire d'utiliser des piquets adéquats d'environ 800X25. À titre d'information, un piquet, genre fer à béton, 800X25 dans un sol caillouteux concassé damé peut représenter l'effort à l'arrachement, soit environ 400 / 500kgs.

Il convient de consulter la météo et d'éviter de monter le matériel avec un vent supérieur à 50km/h et/ou à démonter si toutes les garanties de résistance à l'arrachement du sol n'ont pas pu être constatées.

### **B / Tente type : Starfull / tente gonflable**

Sur ce type de produit en toile tendue les effets de soulèvement liés au vent sont importants, il est donc impératif d'appliquer les règles de lestage et d'ancrage avec vigilance.

Pour un starfull les valeurs de soulèvement ou d'arrachement par attache (soit 6) doivent être égale aux valeurs qui suivent :

Pour les 9m 135 kg - pour les 13m 250kg - pour les 17m 500 kg

## 3) Dispositions générales

Nous ne pouvons être tenus responsables de la détérioration des produits pour cause de neige ou en raison d'un cas de force majeure.

En cas de doute sur la résistance du sol, des essais à l'arrachement à l'aide d'un dynamomètre sont préconisés.

Pour ne pas se laisser surprendre par un coup de vent, il est impératif de consulter les services météorologiques ainsi que l'échelle de Beaufort qui peut s'adapter aux tentes.

Nous ne pourrions être tenu responsable des dommages qui découleraient d'une mauvaise utilisation des tentes (par exemple utilisation non conforme aux données techniques du catalogue), notamment en cas d'utilisation par des vents supérieur à la résistance de la série utilisé, en cas d'ajout ou de suppression de matériel, de modification de tout ou partie des composants de la tente, en cas d'utilisation dans des sols inadaptés, ou en cas d'utilisation anormale.

Les tentes ne doivent jamais être transportées couchées mais debout pour éviter le frottement de l'armature sur la toile se qui occasionnerait une usure aux points de contacts.

L'usage intensif en milieu salin ou corrosif peut entraîner une usure prématurée de certaines pièces de l'armature.

Nous ne pourrions être tenu responsable de tous dommages, de quelque nature que ce soit, survenus en cas d'utilisation ou de manipulation des produits non conforme aux préconisations et conseils énoncés aux présentes.

En conséquence, l'utilisateur s'engage à monter et utiliser la / les tente(s) suivant les indications données.

Le technicien responsable du montage devra avoir éventuellement réalisé une formation spécifique C.T.S mais justifier d'une expérience professionnelle si la configuration des tentes nécessite une qualification d'ERP (établissement recevant du public).

Les établissements recevant du public doivent être en mesure de présenter les certificats et documents officiels nécessaires à l'utilisation.